

GRADES OU EMPLOIS	CLASSEMENT INDICIAIRE	OBSERVATIONS
Ecoles normales primaires.		
Directeurs agrégés cadre supérieur.....	410 — 630	
Professeurs agrégés cadre supérieur.....	410 — 630	
Directeurs agrégés cadre normal.....	315 — 510	
Directeurs non agrégés cadre supérieur.....	315 — 510	
Professeurs agrégés cadre normal.....	315 — 510	
Professeurs non agrégés cadre supérieur.....	315 — 510	
Directeurs non agrégés cadre normal.....	250 — 450	
Professeurs non agrégés cadre normal.....	250 — 450	
Economes	250 — 450	
Agents de service:		
Cadre normal	110 — 160	
Cadre supérieur	130 — 170	

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Inspection de l'enseignement technique et orientation professionnelle.		
Inspecteurs généraux	650 — 750	
Inspecteurs généraux des économats.....	550 — 650	
Inspecteur général de l'orientation professionnelle.....	550 — 650	
Inspecteurs principaux agrégés.....	360 — 630	
Inspecteurs principaux non agrégés, départements.....	300 — 550	
Inspecteurs principaux non agrégés, Seine et Seine-et-Oise.....	300 — 600	
Inspecteurs, Seine et Seine-et-Oise.....	300 — 525	
Inspecteurs, départements	250 — 510	
Secrétaires	250 — 360	
Secrétaires d'orientation professionnelle.....	225 — 450	
Rédacteurs	185 — 315	
Ecoles d'arts et métiers et assimilés.		
Directeurs:		
Cadre supérieur.....	410 — 630	
Cadre normal	315 — 510	
Ingénieurs sous-directeurs:		
Cadre supérieur.....	410 — 630	
Cadre normal	315 — 510	
Professeurs et professeurs techniques:		
Cadre supérieur.....	410 — 630	
Cadre normal	315 — 510	
Professeur technique adjoint et chefs de travaux pratiques:		
Cadre supérieur.....	315 — 510	
Cadre normal	250 — 450	
Econome	250 — 450	
Sous-économe et adjoints d'économat.....	185 — 350	